



Journal municipal d'Henryville

Numéro de septembre 2018

Persévérance scolaire

La municipalité d'Henryville encourage la persévérance académique auprès des jeunes Henryvillois(es).

Deux étudiantes de la municipalité se sont démarquées en graduant au mois de juin dans différents programmes d'étude. Mmes Samia Hamel de la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot a complété un DEP en esthétique-électrolyse et photo-épilation et Cassandra St-Jean de la Polyvalente Marcel-Landry de son côté a réussi son secondaire V. Elles ont chacune reçu une bourse d'étude.

Félicitations pour votre succès, votre ténacité et votre volonté à accomplir votre projet d'étude!

Nous tenons aussi à souligner les efforts et la réussite de tous les diplômés de cette année, le conseil municipal et les citoyens sont très fiers de votre réussite et vous encouragent à poursuivre les objectifs de carrière que vous vous êtes fixés.

En cette période de rentrée scolaire, nous souhaitons à tous une année remplie de bons gestes. Même si parfois cela vous semble impossible de surmonter un retard, un objectif, un défi; acceptez d'être poussé à votre plein potentiel par vos enseignants, vos parents et vos amis!



Message de votre service de sécurité incendie

Nous avons été informés des rappels de produits suivants :



Seabreeze International Corp. rappelle certaines chaufferettes Smart ThermafloMC : <http://canadiensensante.gc.ca/recall-alert-rappel-avis/hc-sc/2018/67510r-fra.php>

Nouvelle publication du rappel: Unitary Products Group of York International Corp. rappelle les fournaises de marque Coleman, Coleman Evcon et Red T : <http://canadiensensante.gc.ca/recall-alert-rappel-avis/hc-sc/2018/67370r-fra.php>

Neo-Image Candlelight Ltée rappelle le combustible à mèche et le gel combustible au méthanol Thermoglow : <http://canadiensensante.gc.ca/recall-alert-rappel-avis/hc-sc/2018/67426r-fra.php>

Koehler-Bright Star rappelle les lampes-torches WorkSafe 3-D : <http://canadiensensante.gc.ca/recall-alert-rappel-avis/hc-sc/2018/67368r-fra.php>

Le journal municipal

Date de tombée de la prochaine édition : 20 septembre 2018

Nous contacter : journal@henryville.ca

La Municipalité

Prochaines séances du Conseil municipal : 10 septembre et 1^{er} octobre 2018

Nous contacter : Tél.: 450-346-4106

reception@henryville.ca – www.henryville.ca

Consultation publique

Jeudi le 23 août avait lieu la consultation publique sur l’avenir du bâtiment du Centre Communautaire. Nous remercions les personnes qui ont partagé leurs suggestions, leurs questionnements ainsi que leurs propositions. Voici un résumé de la soirée :

Nous avons fait mention de l’état actuel du bâtiment. Trois (3) options ont été présentées accompagné d’une estimation des coûts sans subvention

- Démolition complète : Coût estimé : 150 000\$ avant les taxes applicables
- Construction d’un nouveau gymnase : Coût estimé : 2 500 000\$ avant les taxes applicables
- Démolition partielle - Démolition du 2e étage, Remise à niveau du 1er étage avec toilettes, vestiaires, bureaux et salles : Coût estimé : 1 500 000\$ avant les taxes applicables.

Une démonstration visuelle a aussi été présentée démontrant qu’en remplacement du bâtiment pourrait être installé un stationnement afin de permettre aux parents de l’école de stationner leur voiture afin que leur enfant emprunte le sentier pour se rendre à l’école tel que présenté dans le plan directeur d’aménagement de la municipalité ainsi qu’un bâtiment de service avec toilettes et eau potable.

Voici les suggestions et questionnements énoncés :

Côté monétaire très important	Petits logis
Mettre en vente – habitation – Garder l’extérieur tel quel	Faire un gymnase
Les citoyens ne veulent pas d’autre taxe	Le CLSC peut-être comme gymnase
Gymnase en partenariat avec l’école	Patinoire à la place du Centre communautaire
Échéancier de 6 mois	Acheter d’autres terrains
Mettre le plan directeur d’aménagement en ligne	Vendre le terrain du chalet des loisirs

Nous invitons les citoyens à se rendre sur le site de la municipalité afin de prendre connaissance du plan directeur d'aménagement de la municipalité ainsi que la démonstration faite par M. Jean-Pierre Héon, urbaniste.

Il a été convenu de procéder à un appel de propositions avec un cadre spécifique précisant les buts et objectifs du projet envisagé. En début d'année 2019, une consultation publique sera proposée ayant pour objectif d'échanger sur les projets à venir dans la municipalité.

Pour les personnes n'ayant pu être présentes, nous vous offrons la possibilité de nous acheminer vos suggestions et/ou commentaires d'ici la fin du mois de septembre soit par courriel : inspecteur@henryville.ca , téléphone :(450) 346-4106 ou en passant à l'Hôtel de Ville au, entre 8h00 et 17h00 du lundi au jeudi et le vendredi entre 8h00 et midi.

Dimanche-causerie

Dimanche le 14 octobre aura lieu un autre dimanche-causerie de la mairesse et des conseillers au Centre Récréatif 110 rue Grégoire de 10h00 à 11h30 à la salle du conseil au 2^e étage.

Nous vous invitons à venir prendre un café et discuter de différents sujets qui touchent la municipalité.

Sur quoi la municipalité d'Henryville doit-elle axer ses efforts pour accroître la qualité et l'attrait de notre environnement?

Vous êtes tous les bienvenus!

Votre implication pourrait faire une différence dans nos vies!

Rentrée scolaire septembre 2018

Des dizaines d'élèves de notre école primaire ont pris le chemin de l'école le 29 août dernier. Nous vous rappelons d'être toujours vigilants, de respecter la signalisation ainsi que la vitesse permise.

Soyons vigilants aux abords des traverses pour piétons et cyclistes où les conducteurs doivent céder le passage. N'hésitez pas à nous signaler des situations particulières et à nous suggérer des pistes de solutions.

Radar réducteur de vitesse

Depuis quelques jours un radar réducteur de vitesse a été installé à l'entrée de la zone scolaire. **Levons le pied de l'accélérateur, la limite de vitesse est établie à 30 kilomètres à l'heure!**

Les amendes pour les excès de vitesse commis dans une zone scolaire, en période scolaire, sont doublées.

Règlement relatif à l'interdiction de stationner sur la rue Champagnat côté nord et installation d'enseignes de débarcadère :

À la séance publique du 10 septembre, le règlement ci-haut mentionné sera adopté. À partir de cette date, il est décrété que sur la rue Champagnat des enseignes d'interdiction de stationner du côté nord seront installées et que du côté de l'école soient autorisées des enseignes de débarcadère seulement.

Que cette année scolaire soit remplie d'accomplissements et de plaisir, tout en partageant la route!

Système de communication rapide à la population

A la séance extraordinaire du 22 août, suite à une rencontre à la MRC avec plusieurs fournisseurs de systèmes de communication rapide et à une évaluation par les membres du conseil municipal ; la compagnie Telmatik a été retenue comme moyen de communication avec les citoyens. Ce système permettra au personnel de l'Hôtel de ville d'acheminer des informations en ayant recours aux méthodes suivantes :

- SMS (messagerie texte)
- Courriel
- Appel automatisé comprenant : lecture faite par synthèse vocale (TTS) avec
- Option de laisser un message sur la boîte vocale.

Dans un prochain journal nous vous informerons de la procédure à suivre.

Nouveau service en Montérégie pour prévenir la maladie de Lyme

Les gens qui ont été piqués par une tique dans un secteur jugé très à risque pour la maladie de Lyme pourront désormais consulter un pharmacien de la Montérégie. Il évaluera si un antibiotique peut leur être prescrit afin d'éviter de développer la maladie. Depuis le 13 juillet 2018, une ordonnance collective émise par la Directrice de santé publique de la Montérégie autorise les pharmaciens de la Montérégie à administrer un antibiotique en prévention de la maladie de Lyme (prophylaxie postexposition PPE). Pour recevoir cet antibiotique, il faut que la personne ait été piquée par une tique dans un secteur de la Montérégie, de l'Estrie ou de l'Outaouais où les tiques sont fréquemment infectées. Parmi les autres critères nécessaires pour que le médicament soit prescrit, la tique doit être restée accrochée à la peau pendant plus de 24 heures. Après une piqûre de tique ou pour obtenir plus d'information sur la maladie de Lyme, la population est invitée à appeler Info-Santé 8-1-1 ou à consulter le portail www.maladiedelymemonteregie.com.

Avis public - Règlement 59-2006-23

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le règlement de zonage.

AVIS PUBLIC est donné, à savoir:

1. Lors d'une séance tenue le 6 août 2018, le conseil a adopté le projet de règlement de modification numéro 59-2006-23 intitulé « Règlement 59-2006-23 modifiant le règlement 59-2006 intitulé « Règlement de zonage » concernant l'autorisation des usages agricoles de classe A dans la zone 202 ».
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 10 septembre 2018 à 19h au 110 rue Grégoire, dans la salle du conseil. L'objet de cette assemblée portera sur le projet de règlement 59-2006-23. Au cours de cette assemblée, Madame Danielle Charbonneau, mairesse, expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. Le projet de règlement peut être consulté à l'hôtel de ville située au 165, rue de l'Église à Henryville aux heures normales d'ouverture.
4. Le projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire pour les zones 103, 105, 303 et 521. Ces zones sont situées dans la portion ouest du village. Le plan des zones peut être consulté à l'hôtel de ville aux heures normales d'ouverture.

Donné le 28 août 2018

(signé) _____
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

Avis public - Règlement 59-2006-24

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le règlement de zonage.

AVIS PUBLIC est donné, à savoir:

1. Lors d'une séance tenue le 6 août 2018, le conseil a adopté le projet de règlement de modification numéro 59-2006-24 intitulé « Règlement 59-2006-23 modifiant le règlement 59-2006 intitulé « Règlement de zonage » concernant la dimension des garages accessoires résidentiels ».
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 10 septembre juin 2018 à 19h au 110 rue Grégoire, dans la salle du conseil. L'objet de cette assemblée portera sur le projet de règlement 59-2006-24. Au cours de cette assemblée, Madame Danielle Charbonneau, mairesse, expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. Le projet de règlement peut être consulté à l'hôtel de ville située au 165, rue de l'Église à Henryville aux heures normales d'ouverture.
4. Le projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire pour toutes les zones.

Donné le 28 août 2018

(signé) _____
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

Objet perdu

Depuis quelques jours, une bicyclette a été laissée sur le gazon au Parc des Copains. Si vous reconnaissez ou connaissez le propriétaire, veuillez communiquer avec Mme Johanne Labonté au (450) 346-4106 entre 8h00 et 17h00 du lundi au jeudi et le vendredi entre 8h00 et midi.



Matériel disparu et/ou endommagé

Depuis le début de la saison estivale, nous remarquons qu'au terrain du pickleball et celui du terrain de pétanque le matériel mis à la disposition des citoyens disparaît ou est endommagé. Lors de l'implantation sous la formule de jeu libre et spontané, cet équipement sportif se voulait une action de mobilisation citoyenne.

Nous souhaitons que suite à ce message le matériel disparu revienne.

Prochainement nous renouvelerons l'inventaire afin de permettre aux utilisateurs de profiter de ces infrastructures qui créent un environnement favorable aux saines habitudes de vie en favorisant l'activité physique.

Si toutefois, vous êtes témoins de vandalisme ou de vol, veuillez communiquer avec le personnel de l'Hôtel de ville au (450) 346-4106 entre 8h00 et 17h00 du lundi au jeudi et le vendredi entre 8h00 et midi.

Boîte à jeux

Au Parc des Copains, sera installée sous peu une boîte à jeux différente de celle du Parc des Petits-bonheurs.



Qu'est-ce qu'une boîte à jeux ?

C'est une boîte dans laquelle se trouve du matériel pour faire jouer, courir, sauter tout en favorisant le jeu libre et spontané qui profite entre autres au développement moteur de l'enfant. Cette boîte permettra de rendre accessible, aux jeunes et à leur famille, de l'équipement sportif, du matériel de création ou tout autre type de matériel jugé pertinent et sécuritaire pour amuser les utilisateurs.

Procédure pour la boîte à jeux :

- Ranger les jeux dans la boîte après utilisation;
- Utiliser dans les limites du parc/terrain;
- Respecter le matériel;
- Utiliser le matériel de façon approprié et sécuritaire;
- Conserver le matériel en bon état;
- Signaler les bris à la municipalité au (450) 346-4106 entre 8h00 et 17h00 du lundi au jeudi et le vendredi entre 8h00 et midi.
- Tout comportement pouvant mettre en danger les usagers du parc ou risquant d'endommager les installations municipales est strictement défendu.
- La municipalité décline toute responsabilité en ce qui concerne les incidents et les accidents qui pourraient survenir.

Comme il est suggéré de ne pas mettre du matériel neuf, nous faisons appel aux citoyens pour alimenter la boîte.

Nous vous demandons de bien vouloir passer à l'Hôtel de ville ou à la bibliothèque pour y déposer du matériel. Voir les heures d'ouverture.

Contenu en matériel :

- Matériel créatif : pelles, seaux, figurines, petits camions etc.
- Matériel sportif : ballons, balles, raquettes de badminton et moineaux, raquettes de tennis et balles, frisbee,
- bâtons de hockey, mitaine de baseball etc.
- Matériel ludique : cerceaux, corde à danser, cloche-pieds, bâtons du diable etc.

Quelques jouets sont à éviter :

- Craies et bulles, poupées, équipement coupant ou roulant

Armoire troc-jeux

Une armoire où il est possible d'échanger des jeux et jouets pour les enfants de 0-5 ans

Au Parc des Petits-Bonheurs, nous venons d'installer une boîte Troc-jeux dans la gloriette. Troc-jeux est une initiative de l'organisme Chemin d'A.P.I. et des partenaires de la Table de concertation en périnatalité et petite-enfance du Haut-Richelieu. Une armoire inspirée du concept Croque-Livres. **Les enfants et leur famille ont donc une multitude d'opportunités d'échanger leurs jouets. L'armoire a été fournie par Chemin d'API ainsi que les jouets de départ. L'implication de la municipalité est d'offrir un maximum d'accessibilité aux familles d'enfants de 0-5 ans et un minimum de surveillance pour le suivi des échanges et de l'entretien. Afin de respecter l'engagement de la municipalité envers Chemin d'API nous vous demandons de respecter les procédures affichées à l'intérieur de l'armoire Troc-jeux.**

Merci





Présente

Une conférence de Gilles Paradisi (monsieurcompost.com)

« L'art du compostage » traitant des différentes méthodes de compostages et de leurs avantages.

Lieu : Chalet des Générations
256 16^{ième} Avenue Ouest
Venise-en-Québec

Date : le 19 septembre 2018

Heure : 19h00

Prix d'entrée : 10\$/personne

Réservation : 514-967-1600

Comptoir familial du CERH

Maintenant situé au **791 Saint-Jean-Baptiste**, le Comptoir familial offre toute une gamme de vêtements, de chaussures en très bonne condition et à un prix modique pour toute la famille. Plusieurs vêtements sont de marques populaires. Le Comptoir offre également toute une gamme de bijoux, vaisselles et d'objets de décoration, vous y trouverez aussi des aubaines sur les livres ainsi que les jouets d'enfants. Vous pourriez donc trouver ce que vous cherchez!









Le principe de fonctionnement du Comptoir familial est simple : les résidents qui souhaitent se départir de certains de leurs vêtements et petits biens n'ont qu'à les déposer en tout temps dans la boîte extérieure.

Nos heures d'ouverture sont :

Lundi au vendredi de 10h à midi et de 13h00 à 15h30.

Bienvenue à tous !!!

CALENDRIER MUNICIPAL SEPTEMBRE 2018

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
2	3  FÊTE DU TRAVAIL	4 CERH FRUITGUMES KIOSQUE SAINTE-ANNE-DE-SABREVOIS 15H30 À 18H00	5 CERH FRUITGUMES KIOSQUE SAINT-ALEXANDRE 15H30 À 18H00 PAPOTINE & BABIOLE Café-Rencontre 19h30-22h Centre Récréatif	6  CERH FRUITGUMES KIOSQUE SAINT-SÉBASTIEN 15H30 À 18H00	7 CERH FRUITGUMES KIOSQUE HENRYVILLE 15H30 À 18H00	8 FADOQ HENRYVILLE DANSE SALLE SABOT D'OR 19H30
9	10  MUNICIPALITÉ SÉANCE PUBLIQUE 20H00	11 CERH FRUITGUMES KIOSQUE SAINTE-ANNE-DE-SABREVOIS 15H30 À 18H00	12 CERH FRUITGUMES KIOSQUE SAINT-ALEXANDRE 15H30 À 18H00	13  CERH FRUITGUMES KIOSQUE SAINT-SÉBASTIEN 15H30 À 18H00	14 CERH FRUITGUMES KIOSQUE HENRYVILLE 15H30 À 18H00	15 CERH FRUITGUMES SAMEDI FESTIF KIOSQUE SAINT-ALEXANDRE 15H30 À 18H00
16	17 			20  FADOQ HENRYVILLE BINGO		22 FADOQ HENRYVILLE DANSE SALLE SABOT D'OR 19H30
23 AUTOMNE	24 			27 		
30						

Sondage pour le projet pilote BRUN'O LEBAC

95% des répondants participent à la collecte

Le sondage a permis à 670 citoyens de l'Île Sainte-Thérèse et de Mont-Saint-Grégoire de faire connaître leurs habitudes et de fournir leurs commentaires sur ce nouveau service.



En résumé, les citoyens participants à la collecte :

- Placent leur bac brun en bordure de rue à chaque collecte, soit toutes les semaines en été et aux 2 semaines en hiver (81%);
- Sont partagés quant aux nombres de collectes à adopter en hiver pour le bac brun : 54% souhaitent conserver la collecte aux 2 semaines, alors que 46% aimeraient que les collectes soient plus espacées durant la saison froide;
- Apprécient le mini-bac de cuisine fourni avec le bac roulant brun de 240 litres (77%);
- Ont dû laver leur BRUN'O au moins une fois depuis le début du projet pilote (67%).

Jusqu'à présent, le projet pilote a détourné plus de 545 tonnes de matières organiques : une très belle performance! Les responsables sont conscients que l'ajout d'une collecte à trois voies demande un effort supplémentaire dans le tri des matières. Malgré cela, les résultats du sondage prouvent que les répondants sont heureux de pouvoir bénéficier de ce service et qu'ils sont parvenus sans grandes difficultés à enrayer les petites problématiques qui peuvent survenir.



COMMUNIQUÉ

Offrez une seconde vie à vos Serpuariens!

Saviez-vous que les appareils électroniques sont acceptés sans frais dans les écocentres de Compo-Haut-Richelieu inc.? Le matériel électronique amassé est ensuite géré par l'ARPE-Québec qui s'assure que les produits récupérés soient gérés de façon écologique.

Gros rebuts : Comment s'en départir?

Matelas, divans, tapis : savez-vous comment vous en départir? Tous les gros meubles rembourrés et les articles de textile doivent être déposés avec les ordures lors de jours de collecte régulière. Il faut prévoir les risques d'intempéries, car la pluie, la neige et le verglas peuvent rendre ces articles lourds. Les tapis et les toiles doivent être coupés, roulés et attachés en rouleaux mesurant un maximum de 1 mètre de long et de 30 cm de diamètre.

Pour nous signaler la présence d'un gros rebut ou d'un surplus d'ordures, téléphonez au service à la clientèle de Compo-Haut-Richelieu inc. au 450 347-0299.

Cours offerts

Badminton

Date; 10 sept au 17 déc (15 séances)

Lundi 19h00 à 21h00 max 10 pers

Mercredi 19h00 à 21h00 si complet le Lundi

Coût; 10\$ (pour achat de volant)

Lieu; Ecole Capitaine-Luc-Fortin à Henryville

Inscriptions/informations; André Chouinard tél 450 299-2267



Cours de Zumba
Centre Récréatif d'Henryville
110, rue Grégoire

**HORAIRE AUTOMNE 2018
DU 28 AOÛT AU 16 DÉC.**

MARDI 19H

JEUDI 19H

DIMANCHE 9H



ZUMBA
gold

DIMANCHE 10H15 **NOUVEAU**

Débuté dimanche 9 sept.

Tarif:

10\$/cours

Carte de 5 cours: 45\$

Carte de 10 cours: 80\$

Carte de 20 cours: 150\$

Pour informations:
Chantal Brunet au cbrunetzumba@gmail.com

INSCRIPTIONS POUR LA SAISON 2018-2019

Il est encore possible de vous inscrire pour les cours de danse pour l'année 2018-2019 qui auront lieu au Centre récréatif d'Henryville.

Pour toutes autres informations ou pour inscriptions, communiquez avec nous par téléphone au 450 357-0350 ou par courriel à studiosjdanse@hotmail.com.

Date limite d'inscription : 31 août 2018

HORAIRE DES COURS	
<u>Cours</u>	<u>Heures</u>
Mardi	
Pré-jazz	18 h-18 h 45
Multi-jazz élémentaire/intermédiaire	18 h 45-20 h
Multi-jazz avancé	20 h-21 h 15
Jeudi	
Mini-jazz	18 h -18 h 30
Ballet jazz pré-élémentaire 1	18 h 30-19 h 30
Funky-jazz adulte	19 h 30-21 h
Vendredi	
Ballet jazz débutant	18 h-19 h
Ballet jazz pré-élémentaire 2	19 h-20 h

Professeures : Johannie Dufour, Sophie Dufour, Justine Guillet

Début des cours :
semaine du 10 septembre
2018



TECHNIQUE DE HAUTE PERFORMANCE



DISCIPLINE OLYMPIQUE

TAEKWONDO 2000

CENTRE RÉCRÉATIF
110, rue Grégoire
Henryville (Québec) JoJ 1E0
Tél. : 450 294-2444



HORAIRE

LUNDI MERCREDI SAMEDI

© Juniors 18h30 à 19h30 18h30 à 19h30 10h00 à 11h00
© Séniors 19h45 à 20h45 19h45 à 20h45 11h15 à 12h15

TARIFS JUNIORS

<u>Durée</u>	<u>Avant tx</u>	<u>Tx incluses</u>
3 mois.....	95,00.....	109,20\$
6 mois.....	165,00.....	189,70\$
12 mois.....	320,00.....	367,90\$

TARIFS SÉNIORS

<u>Durée</u>	<u>Avant tx</u>	<u>Tx incluses</u>
3 mois.....	120,00.....	138,00\$
6 mois.....	200,00.....	229,95\$
12 mois.....	370,00.....	425,40\$

COUR D'ESSAI GRATUIT!



Instructeur Audrey Dubois, 4^e Dan
Maître Réjean Humeau, 6^e Dan

Pickleball (tennis léger)

Dates : juin à la fin du mois d'octobre pour initiation/joute amicale

Jours et Heure : Mardi de 18h00 à 20h00

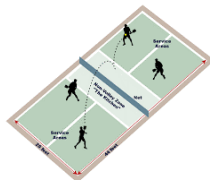
Jeudi de 18h00 à 20h00

Selon la demande durant la journée pour des pratiques

Fin de semaine : à la demande/intérêt

Lieu : Parc des Copains

Coût : Gratuit



Informations et inscriptions : M. Michel Desourdy (450) 299-2296

Papotine & Babiolo



NOUVEAU

Café-Rencontre

Parce que parfois on a seulement besoin de décrocher...Viens jaser avec nous, on a l'essentiel: du café! :)



Prochaine rencontre 5 septembre 20h

Discussions de toutes sortes entre adultes. Venez avec vos idées ou tout simplement pour prendre un café. Le but est de ramener le sens de la communauté et de nous sortir du

quotidien un court instant, mais au combien précieux! Mettons de côté nos écrans et parlons-nous!

Tout au long de l'été, nous serons au nouveau centre récréatif d'Henryville sur la rue Grégoire juste derrière le CLSC. Venez nous rencontrer, nous sommes un groupe de parents qui avons participé à un projet duquel en est découlé Papotine & Babiolo (entraide par et pour les parents). Tout le monde est bienvenu, autant les parents que les grands-parents.

FADOQ Henryville : salle du Sabot d'Or

Salle du Sabot d'Or, 119 rue St-Thomas

Vous êtes tous invités à venir aux soirées de danse en ligne ou sociale.

Musique: 8 sept. 13 oct. avec Fernand

27 sept. 27 oct. (souper) avec Richard Lamarre

Danse dès 20:00, ouverture de la salle : 18:30 (venez jouer aux cartes)

Vous pouvez apporter votre boisson. Goûter coût : 8\$

Info. : Lise 514-792-2446 ou 450 299-2002 Bienvenue à tous !

Bingo---- Nouveau à la salle de la FADOQ Bingo----

3 èmes jeudis du mois ,

Prochain bingo : 20 sept. à 19 :00

coût de base : 10\$ /pers prix total 500\$

Nous avons un tableau numérique, un nouveau boulier, on vous attend!

.....
27 octobre 2018

Club Fadoq d'Henryville

Souper pour la fête des couleurs

Nous vous invitons à notre souper automnal, samedi le 27 octobre à partir de 17 :00, à la salle du Sabot d'Or , 119 rue St-Thomas. Au menu : porc effiloché servi par le chef Alain Émond. Apportez votre vin et boisson. Un décor, de la musique , de la danse, du plaisir , un belle soirée que nous vous préparons. Info. : 514-792-2446 ou 450 299-2002

Membre FADOQ Henryville : 22 \$ non-membre : 25\$

Vous avez besoin d'une salle pour vos fêtes familiales , réceptions , affaires , etc.

La FADOQ peut vous louer le local du Sabot d'Or , nouveau décor , air climatisé.

Réservation : Lise Chouinard : 450 299 2002 / 514 792 2446

Êtes-vous membre de la FADOQ d'Henryville

Pourquoi ne pas offrir ou vous offrir cette carte en cadeau?

Coût de la carte : 25\$

gratuit : Revue Virage 4 fois/année

15\$ est remis au provincial et 10\$ revient à la FADOQ Henryville

Profitez des nombreux rabais offerts avec la carte de la FADOQ

Conseil FADOQ Henryville : Gérald Hébert, pres. , Marcel Veilleux , sec. tres.

Lise Chouinard, vice-pres. Jeanne Paskaryk, vice- pres. , Léonie Peeters, Denis Lafrance, Hélène Lafrance